

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**  
**Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 20\_178**

L'an deux mille-vingt, le huit septembre à 19 heures trente,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Cédric VIAL.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION  
AU TITRE DE LA DSIL ABONDEE**

**Date de la convocation :** mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 32 Votants : 35</p> <p><b>Résultat du vote :</b></p> <p>Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Roger CHARVET (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Cédric VIAL, Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Denis DEBELLE, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Christiane BROTO SIMON (Saint Franc) ; Murielle GIRAUD (Saint Jean de Couz) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Céline BOURSIER, Nathalie HENNER, Bertrand PICHON-MARTIN, Véronique MOREL, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Matthias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Pascal SERVAIS (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Christian ALLEGRET à Pascal SERVAIS ; Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO ; Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN</p>
--	--

**CONSIDÉRANT** le projet de réhabilitation du bâtiment COTTAVOZ pour l'implantation des établissements PETIT ;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre des négociations avec l'entreprise PETIT des subventions complémentaires ont été recherchées pour espérer faire aboutir le projet. Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, la collectivité peut solliciter une aide au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local abondée ;

**CONSIDÉRANT** le plan de financement ci-dessous proposé au titre DSIL :

DEPENSES	MONTANT HT
<b>ACQUISITION</b>	<b>1 407 017,00 €</b>
<b>TRAVAUX D'EXTENSION</b>	<b>2 324 418,47 €</b>
Gros œuvre	310 952,00 €
Dallage	73 898,00 €
Charp, bois -ossa bois	175 320,00 €
Charpente métal	177 500,00 €
Bardages - Etanchéité	361 080,00 €
Menuis,alu -vitrerie	34 583,00 €
Menuiseries intérieures	20 092,00 €
Clois,- doublages - Fx plaf,	58 168,00 €
Chapes - carr, - faïences	33 128,00 €
Peintures	20 764,00 €
Sols résines	50 769,00 €
Métallerie	75 242,00 €
Chauffage-ventil. Clim	240 411,00 €
Electricité	168 654,00 €
Nettoyage	5 665,00 €
Flocage	26 580,00 €
Portes section, rideaux	31 705,00 €
VRD - QUAIS	459 907,47 €
<b>ETUDES ET MAITRISE D'OEUVRE</b>	<b>238 252,89 €</b>
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>3 969 688,36 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>3 969 688,36 €</b>
ETAT - DSIL (15%)	650 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	3 319 688,36 €

Envoyé en préfecture le 18/09/2020

Reçu en préfecture le 18/09/2020

Affiché le 18/09/2020

**SLOW**

ID : 038-200040111-20200914-20\_\_178-DE

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :**

- **ACCEPTÉ** le plan de financement ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à solliciter une aide de 650 000€ au titre de la DSIL

Le Président,

- CERTIFIÉ sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORMÉ que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 14 septembre 2020,

Le Président,  
Cédric VIAL

